

Zeitschrift: Rapport de gestion / Chemins de fer fédéraux suisses
Herausgeber: Chemins de fer fédéraux suisses
Band: - (1995)

Rubrik: Résultats financiers

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Comptes 1995: Charges extraordinaires

Le compte de résultats d'entreprise de 1995 est marqué par une accumulation de charges extraordinaires, alors que les produits de transport accusent une forte régression. Seuls les efforts de rationalisation et les mesures d'économie largement supérieurs aux consignes budgétaires, touchant tant les charges de personnel que les dépenses de choses, ont permis d'éviter un déficit bien plus important. Le compte de

résultats comprend des charges extraordinaires de restructuration de 278 MFr, de sorte que le résultat opérationnel proprement dit se solde par un déficit de 276,5 MFr.

Afin d'améliorer la transparence et l'appréciation du résultat, nous avons scindé, dans le tableau ci-après, le compte de résultats en une partie ordinaire et une partie extraordinaire.

1	Compte de résultats d'entreprise	Compte 1994 MFr	Budget 1995 MFr	Compte 1995 MFr	Différence comptes 95/94 MFr	%
	Produits ordinaires					
	Trafic voyageurs	1 702,1	1 710,7	1 578,4	- 123,7	- 7,3
	Trafic marchandises	1 122,6	1 112,0	1 032,7	- 89,9	- 8,0
	Prestations d'exploitation	143,9	158,3	133,3	- 10,6	- 7,4
	Accès de tiers à l'infrastructure	—	3,1	4,1	4,1	.
	Indemnité	830,0	816,7	818,2	- 11,8	- 1,4
	Produits de transport	3 798,6	3 800,8	3 566,7	- 231,9	- 6,1
	Rendement locatif des biens-fonds	209,3	213,7	216,5	7,2	3,4
	Produits accessoires	411,6	441,9	428,6	17,0	4,1
	Prestations propres pour le compte des investissements	310,8	330,0	311,5	0,7	0,2
	Prestations propres pour AlpTransit	6,2	8,6	8,1	1,9	30,6
	Prestations pour ordres de magasin	75,7	76,0	76,8	1,1	1,5
	Prestations pour le CRI ¹⁾	1 399,0	1 425,0	1 449,7	50,7	3,6
	Prélèvements sur les réserves	2,0	—	19,8	17,8	.
	Produits hors exploitation et extraordinaires	120,5	96,6	107,1	- 13,4	- 11,1
	Total	6 333,7	6 392,6	6 184,8	- 148,9	- 2,4
	Charges ordinaires					
	Charges de personnel	3 444,9	3 476,3	3 341,1	- 103,8	- 3,0
	Dépenses de choses	1 286,1	1 373,8	1 277,8	- 8,3	- 0,6
	Amortissements	743,9	794,5	816,7	72,8	9,8
	Intérêts	664,0	699,4	675,9	11,9	1,8
	Investissements non activables	290,1	268,0	286,2	- 3,9	- 1,3
	Contribution versée à la Confédération pour l'infrastructure	—	—	—	—	—
	Constitution de provisions	1,0	1,0	1,0	—	—
	Charges hors exploitation et extraordinaires	41,2	21,2	62,6	21,4	51,9
	Total	6 471,2	6 634,2	6 461,3	- 9,9	- 0,2
	Déficit opérationnel	- 137,5	- 241,6	- 276,5	- 139,0	- 101,1

¹⁾ CRI = Compte de résultats de l'infrastructure

1	Compte de résultats d'entreprise	Compte 1994 MFr	Budget 1995 MFr	Compte 1995 MFr	Différence comptes 95/94 MFr	%
	Produits extraordinaires					
	Ventes de biens-fonds	14,0	15,0	59,2	45,2	.
	Total	14,0	15,0	59,2	45,2	.
	Charges extraordinaires					
	Mises à la retraite administrative	72,0	40,0	140,0	68,0	94,4
	Amortissements exceptionnels	—	—	29,7	29,7	.
	Constitution de provisions exceptionnelles	2,6	—	81,3	78,7	.
	Réduction de l'impôt préalable (TVA)	—	46,0	27,4	27,4	.
	Total	74,6	86,0	278,4	203,8	.
	Déficit extraordinaire	- 60,6	- 71,0	- 219,2	- 158,6	.
	Déficit total	- 198,1	- 312,6	- 495,7	- 297,6	- 150,2

En tête des charges extraordinaires, l'on trouve les dépenses pour la mise à la retraite administrative de quelque 850 collaborateurs, pour laquelle le budget prévoyait 40 MFr. La charge plus élevée du libre passage et l'encouragement à la propriété du logement, ainsi que l'âge plus bas de la mise à la retraite dans plusieurs catégories de personnel ont nécessité un remaniement et une forte augmentation du budget. Finalement, les comptes ont enregistré une somme de 140 MFr.

Les mesures de restructuration au sein de CDS SA et de DACH SA ont également généré des charges considérables. Les problèmes de départ redoutés de CDS SA et de DACH SA étaient plus fondamen-

taux et plus importants que l'on ne l'avait supposé au début. A la fin de l'année, la situation financière des deux sociétés s'est avérée extrêmement problématique, de sorte qu'il a fallu procéder aux redressements de valeurs requis par les art. 662a et 669.1 CO. A CDS SA, l'opération a porté sur des créances, des participations et des prêts pour une somme de 60,5 MFr, à DACH SA, sur des créances et des participations de 17,5 MFr.

D'autres charges extraordinaires ont résulté du redressement de la valeur (amortissement à 50%) des deux domaines agricoles acquis il y a quelques années à Murzelen et Riedern, au nord de Berne, pour servir de terrains de compensation

dans le cadre de Rail 2000 ainsi que de l'apurement du bilan pour un échange économiquement approprié de locomotives avec le SOB. Au titre des jours de repos, de vacances et de compensation non compensés du personnel, il a fallu constituer une provision supplémentaire de 14,9 MFr. L'augmentation de cet avoir résulte de la phase d'introduction de la semaine de 41 heures. Les réductions de l'impôt préalable (TVA), qui ont certes été inscrites au budget, font néanmoins partie des charges extraordinaires. Cette réglementation, combattue par les CFF, a entraîné une taxe occulte de 27,4 MFr.

En résumé, les charges extraordinaires se présentent ainsi.

2 Charges extraordinaires		Détail MFr	Total MFr
1 Charges de personnel			
Mises à la retraite administrative		140,0	140,0
2 Amortissements			
CDS SA	Créances	10,8	
	Participations	1,3	
Correction de valeur: domaines de Riedern et Murzelen		7,7	
Apurement du bilan: échange de locomotives avec le SOB		9,9	29,7
3 Constitution de provisions			
CDS SA	Créances	37,1	
	Participations	3,7	
	Prêts (y c. intérêts)	7,6	
DACH SA	Créances	2,3	
	Participations	15,2	
Jours de repos, de vacances et de compensation non compensés		14,9	
Provisions pour avoirs du personnel sur le décompte «uniforme»		0,5	81,3
4 Taxe sur la valeur ajoutée			
Réduction des impôts préalables selon l'art. 30.6 OTVA		27,4	27,4
Total des charges extraordinaires			278,4

Le tableau ci-après, établi sous forme de calcul d'approximation, présente l'évolution des coûts et des produits aux CFF avant et après cession du trafic Cargo Domicile. Il ne tient pas compte des coûts uniques des mises à la retraite administrative du personnel concerné.

3 Calcul d'approximation		1994 MFr	1994 MFr	1995 MFr	1995 MFr
1 Produits					
Produits de Cargo Domicile		96,7			
Produits de Cargo Rail				32,5	
Personnel détaché				35,7	
Loyers des centres régionaux				5,1	
Autres produits				15,1	
Total des produits		↳	96,7	↳	88,4
2 Coûts					
Personnel Cargo Domicile (1200 collab.)		120,0			
Personnel détaché (470 collaborateurs)				40,0	
Traction		69,3		45,0	
Amortissements, intérêts, entretien des centres régionaux (réduits de plus de 80 à 17)		14,7		5,0	
Envois en service				3,0	
Autres coûts		12,0		12,0	
Total des coûts		↳	216,0	↳	105,0
3 Résultat opérationnel du produit			- 119,3		- 16,6
4 Correction de valeur (amortissements, provisions)					- 60,5
5 Résultat global du produit			- 119,3		- 77,1
6 Amélioration					42,2

Compte de résultats d'entreprise

à 6244 MFr et les charges à
6739,7 MFr.

Le compte de résultats d'entreprise se solde par un déficit de 495,7 MFr, les produits s'inscrivant

Réduit aux postes principaux, le compte de résultats d'entreprise se présente comme il suit.

4	Compte de résultats d'entreprise	Compte 1994 MFr	Budget 1995 MFr	Compte 1995 MFr	Différence comptes 95/94 MFr	%
	Produits					
	Trafic voyageurs	1 702,1	1 710,7	1 578,4	- 123,7	- 7,3
	Trafic marchandises	1 122,6	1 112,0	1 032,7	- 89,9	- 8,0
	Prestations d'exploitation	143,9	158,3	133,3	- 10,6	- 7,4
	Accès de tiers à l'infrastructure	—	3,1	4,1	4,1	.
	Indemnité	830,0	816,7	818,2	- 11,8	- 1,4
	— Trafic voyageurs régional					
	Confédération	725,0	693,0	693,0	- 32,0	- 4,4
	Cantons et tiers	—	13,7	15,2	15,2	.
	— Ferroustage	105,0	110,0	110,0	5,0	4,8
	Total produits de transport	3 798,6	3 800,8	3 566,7	- 231,9	- 6,1
	Rendement locatif des biens-fonds	209,3	213,7	216,5	7,2	3,4
	Produits accessoires	425,6	456,9	487,8	62,2	14,6
	Prestations propres pour le compte des investissements	310,8	330,0	311,5	0,7	0,2
	Prestations propres pour AlpTransit	6,2	8,6	8,1	1,9	30,6
	Prestations pour ordres de magasin	75,7	76,0	76,8	1,1	1,5
	Prestations pour le compte de résultats de l'infrastructure	1 399,0	1 425,0	1 449,7	50,7	3,6
	Prélèvements sur les réserves	2,0	—	19,8	17,8	.
	Produits hors exploitation et extraordinaires	120,5	96,6	107,1	- 13,4	- 11,1
	Total des produits	6 347,7	6 407,6	6 244,0	- 103,7	- 1,6
	Charges					
	Charges de personnel	3 516,9	3 516,3	3 481,1	- 35,8	- 1,0
	Dépenses de choses	1 286,1	1 373,8	1 277,8	- 8,3	- 0,6
	Amortissements	743,9	794,5	846,4	102,5	13,8
	Intérêts	664,0	699,4	675,9	11,9	1,8
	Investissements non activables	290,1	268,0	286,2	- 3,9	- 1,3
	Contribution versée à la Confédération pour l'infrastructure	—	—	—	—	—
	Constitution de provisions	3,6	1,0	82,3	78,7	.
	Réduction de l'impôt préalable (TVA)	—	46,0	27,4	27,4	.
	Charges hors exploitation et extraordinaires	41,2	21,2	62,6	21,4	51,9
	Total des charges	6 545,8	6 720,2	6 739,7	193,9	3,0
	Déficit	198,1	312,6	495,7	297,6	150,2

En raison du recul des produits, notamment du trafic voyageurs (123,7 MFr) et du trafic marchandises (89,9 MFr), le résultat global de 6244 MFr est inférieur de 103,7 MFr à celui de l'exercice

précédent. Les redressements de valeurs en relation avec des mesures de restructuration ont entraîné un accroissement considérable des amortissements (102,5 MFr) et de la constitution de provisions

(78,7 MFr), de sorte que le total des charges a progressé de 193,9 MFr pour s'inscrire à 6739,7 MFr.

Produits

5	Produits de transport	Compte 1994 MFr	Budget 1995 MFr	Compte 1995 MFr	Différence comptes 95/94 MFr %	
	Trafic voyageurs ¹⁾	1 702,1	1 710,7	1 578,4	- 123,7	- 7,3
	Trafic régional et d'agglomération	347,9	324,2	322,6	- 25,3	- 7,3
	Trafic longues distances Suisse	1 030,0	1 040,7	982,1	- 47,9	- 4,7
	Trafic international	319,7	341,1	269,2	- 50,5	- 15,8
	Trafics spéciaux	4,5	4,7	4,5	—	.
	Trafic marchandises	1 122,6	1 112,0	1 032,7	- 89,9	- 8,0
	Cargo Rail Suisse	849,7	806,9	752,3	- 97,4	- 11,5
	Cargo Transit	258,8	291,6	263,7	4,9	1,9
	Autres (Cargo Service Centers)	14,1	13,5	16,7	2,6	18,4
	Prestations d'exploitation	143,9	158,3	133,3	- 10,6	- 7,4
	Pour les chemins de fer	141,6	155,2	123,8	- 17,8	- 12,6
	- Service commun	111,5	122,2	100,2	- 11,3	- 10,1
	- Service des trains et traction	24,3	27,8	20,2	- 4,1	- 16,9
	- Autres prestations d'exploitation	5,8	5,2	3,4	- 2,4	- 41,4
	Pour d'autres tiers	2,3	3,1	9,5	7,2	.
	- Service des trains et traction	0,2	3,1	4,1	3,9	.
	- Autres prestations d'exploitation	2,1	—	5,4	3,3	.
	Accès de tiers à l'infrastructure	—	3,1	4,1	4,1	.
	Trafic voyageurs	—	3,1	1,3	1,3	.
	Trafic marchandises	—	—	0,1	0,1	.
	Autres	—	—	2,7	2,7	.
	Indemnité	830,0	816,7	818,2	- 11,8	- 1,4
	Trafic voyageurs régional	725,0	693,0	693,0	- 32,0	- 4,4
	Confédération Cantons et tiers	—	13,7	15,2	15,2	.
	Ferroutage	105,0	110,0	110,0	5,0	4,8
	Total	3 798,6	3 800,8	3 566,7	- 231,9	- 6,1

¹⁾ La ventilation du produit voyageurs sur les différents trafics est faite en fonction de l'affectation des titres de transport à ces trafics

Trafic voyageurs

Les produits du trafic voyageurs sont marqués par la taxe sur la valeur ajoutée (TVA). Le marché n'a pas accepté les relèvements de prix qui en ont résulté. De plus, des comptabilisations hors exercice se sont répercutées négativement sur les produits de 1995. Ces éléments perturbent la vue d'ensemble de la situation, qui est en partie seulement due à des modifications réelles du marché ou des besoins de la clientèle.

Ainsi, les recettes totales de 1995 TVA comprise s'élèvent à quelque 1700 MFr; elles s'inscrivent donc

dans le même ordre de grandeur que les produits enregistrés en 1994. En valeur nominale, les clients ont dépensé, ces deux années, une somme identique pour leurs déplacements avec les CFF. Les prestations consommées en 1995 sont toutefois inférieures, étant donné qu'une partie des recettes est absorbée par la TVA. Les produits restant aux CFF se montent dès lors à 1578,4 MFr (-123,7 MFr, ou -7,3% comparativement à 1994).

La baisse du trafic et des produits porte sur les trois secteurs d'activité, le plus fortement touché étant le trafic international, particulière-

ment concerné par des comptabilisations hors exercice. Comme l'ensemble du tourisme en Suisse, le trafic Incoming a en outre souffert de la situation économique défavorable dans les pays partenaires, ainsi que du cours élevé du franc.

Trafic marchandises

En dépit de la morosité conjoncturelle, il a été possible de maintenir le tonnage de l'exercice précédent, toutefois au prix d'une évolution négative des produits. Le recul du tonnage de 0,2 millions de tonnes (0,4%) s'inscrit en regard

d'un repli des produits de 89,9 MFr (8 %), dont 64,2 MFr concernent la cession du trafic de détail à CDS SA. Etant donné que la situation du marché n'autorise actuellement aucun accroissement notable des recettes, les CFF ont, en 1995, concentré leurs efforts sur la compression des coûts, tout en maintenant leurs prestations utiles aux clients. Ainsi, au lieu du service standardisé de mise en place et d'enlèvement des wagons, l'on a adopté des solutions sur mesure.

En trafic Cargo Rail, malgré la régression de la construction, il a été possible d'acquérir de nouveaux trafics (déblais des grands chantiers, exportations de ferraille grâce à la suppression provisoire des contingents). Des pertes de trafic ont résulté de la fermeture des aciéries Monteforno, de la baisse des transports militaires à la suite de la réforme de l'armée 95, ainsi que de la situation modifiée du marché pour les huiles minérales. Le trafic postal qui, avec des produits de 133,7 MFr, constitue toujours un segment important pour les CFF, a enregistré un recul de 6,7 %, dû à la suppression de courses du samedi, au transfert du trafic régional sur la route et à la

concurrence croissante de services privés.

En transit, l'arrivée d'une concurrence pratiquant des prix de complaisance sur la route (progression du nombre de camions des pays de l'Europe de l'Est dans la zone de l'UE) exerce une forte pression. L'augmentation du trafic de transit par wagons complets a toutefois permis de maintenir les recettes au niveau de l'exercice précédent. Dans l'ensemble, les tonnages de 1995 du trafic combiné ont également enregistré un léger accroissement. En revanche, la chaussée roulante a subi des pertes sensibles à la suite des reports de trafic sur l'autoroute du Brenner, consécutifs à l'adhésion de l'Autriche à l'UE.

En dépit de surcapacités dans les surfaces d'entrepôt offertes, il a été possible d'améliorer les produits des centres de services cargo (CSC).

Prestations d'exploitation

Les produits des prestations d'exploitation pour des chemins de fer et pour des tiers ont diminué

de 10,6 MFr pour s'inscrire à 133,3 MFr. La baisse constatée dans les prestations d'exploitation pour les chemins de fer, de 17,8 MFr, est essentiellement due à la résiliation, par la SNCF, du contrat de cojouissance de la gare de triage de Bâle. Cette évolution négative est partiellement compensée par des prestations plus élevées pour les autres tiers, dont les nouvelles indemnités pour les lignes St-Gingolph-Monthey et Genève-Nyon et pour les trains-hôtels de DACH SA ont généré un accroissement de 7,2 MFr.

Indemnité pour les prestations en faveur de l'économie générale

Outre les versements de la Confédération, de 693 MFr, les indemnités pour le trafic voyageurs régional englobent également des contributions des Cantons et de tiers de 15,2 MFr (Zürcher Verkehrsverbund, Cantons de Berne et de Schwyz). Au titre des prestations de service public commandées pour le feroutage, la Confédération a payé 110 MFr.

6

Rendement locatif des biens-fonds

	Compte 1994 MFr	Budget 1995 MFr	Compte 1995 MFr	Différence comptes 95/94 MFr %	
Loyers fixes	69,6	71,0	72,9	3,3	4,7
Loyers basés sur le chiffre d'affaires	113,8	115,4	115,0	1,2	1,1
Rentes de droits de superficie	20,5	18,3	20,9	0,4	2,0
Autres loyers	5,4	9,0	7,7	2,3	.
Total	209,3	213,7	216,5	7,2	3,4

De nouvelles ouvertures, l'apurement systématique du portefeuille et la gestion conséquente des contrats ont permis, en dépit de la situation actuellement délicate

dans l'immobilier, de relever de 7,2 MFr (3,4 %) le rendement locatif des biens-fonds, qui s'inscrit à 216,5 MFr.

7 Produits accessoires	Compte 1994 MFr	Budget 1995 MFr	Compte 1995 MFr	Différence comptes 95/94 MFr %	
Personnel détaché	4,9	49,3	46,3	41,4	.
CDS SA	—	35,8	35,7	35,7	.
Etzelwerk AG	3,0	3,3	2,7	- 0,3	- 10,0
Caisse-maladie du personnel CFF	—	9,5	4,4	4,4	.
Autres détachés	1,9	0,7	3,5	1,6	84,2
Prestations de service pour des tiers	34,0	35,0	40,1	6,1	17,9
Service d'agence de la CNA	5,5	5,9	5,4	- 0,1	- 1,8
Gérances	5,3	2,9	4,0	- 1,3	- 24,5
Prestations en informatique	5,6	7,9	9,5	3,9	69,6
Travaux de décompte et de contrôle	4,7	4,5	4,0	- 0,7	- 14,9
Service médical	2,4	3,0	3,1	0,7	29,2
Autres prestations de service	10,5	10,8	14,1	3,6	34,3
Entretien et investissements pour des tiers	69,5	56,2	42,9	- 26,6	- 38,3
Locations	35,0	40,1	29,0	- 6,0	- 17,1
Véhicules	21,6	28,5	22,3	0,7	3,2
Diverses locations	13,4	11,6	6,7	- 6,7	- 50,0
Ventes d'énergie	84,7	99,1	103,2	18,5	21,8
Change	28,7	28,0	29,9	1,2	4,2
Provisions, commissions	28,4	28,2	35,2	6,8	23,9
Ventes d'imprimés et de matériel	32,2	32,1	30,4	- 1,8	- 5,6
Divers produits	108,2	88,9	130,8	22,6	20,9
Taxes	6,2	6,0	7,5	1,3	21,0
Produits financiers	18,9	15,0	7,8	- 11,1	- 58,7
Produits d'installations supprimées	18,3	15,8	60,8	42,5	.
Participations aux frais, contributions	29,1	23,9	25,3	- 3,8	- 13,1
Autres produits	35,7	28,2	29,4	- 6,3	- 17,6
Total	425,6	456,9	487,8	62,2	14,6

Les nouveaux produits pour le personnel détaché et les ventes d'énergie, ainsi que la vente de biens-fonds (produits d'installations supprimées) sont les principaux facteurs de l'augmentation de 62,2 MFr (14,6%) des produits accessoires, qui s'élèvent à 487,8 MFr. A la rubrique «Personnel détaché», l'on trouve pour la première fois CDS SA (35,7 MFr) et la caisse-maladie (4,4 MFr). Les ventes d'énergie comprennent désormais les ventes qui résultent

de la première tranche reprise dans le cadre de la participation à la Energiefinanzierungs AG. Les ventes intensifiées de biens-fonds effectuées dans le contexte de l'apurement du portefeuille (notamment «Röntgenareal» à Zurich, et Manno) se répercutent positivement sur les produits d'installations supprimées.

Un recul des ordres de clients a entraîné une baisse sensible (26,6 MFr) des produits dans les

investissements et les travaux d'entretien pour des tiers. Il a notamment concerné les prestations des CFF pour des ouvrages de croisement rail/route. Durant la plus grande partie de l'exercice, le compte courant de la caisse de pensions et de secours a fait ressortir un solde positif, provoquant une régression des produits financiers de 11,1 MFr, ceux-ci s'inscrivant à 7,8 MFr.

	Compte 1994 MFr	Budget 1995 MFr	Compte 1995 MFr	Différence comptes 95/94 MFr %	
Prestations propres pour le compte des investissements	310,8	330,0	311,5	0,7	0,2
Prestations propres pour AlpTransit	6,2	8,6	8,1	1,9	30,6
Prestations pour ordres de magasin	75,7	76,0	76,8	1,1	1,5
Prestations pour le compte de résultats de l'infrastructure	1 399,0	1 425,0	1 449,7	50,7	3,6
Prélèvements sur les réserves	2,0	—	19,8	17,8	.
Produits hors exploitation et extraordinaires	120,5	96,6	107,1	- 13,4	- 11,1

Malgré la diminution du volume des investissements des CFF, les prestations propres pour le compte des investissements sont restées au niveau de 1994. En revanche, les investissements pour AlpTransit se sont accrus, entraînant une progression des prestations propres de 1,9 MFr (30,6%).

Les prestations débitées au compte de résultats de l'infrastructure s'élèvent à 1516,7 MFr. Après la déduction de 67 MFr visant à éviter une double imputation de la Confédération au titre de l'indemnité compensatrice pour le fer-routage et le ZVV, la somme inscrite aux produits du compte de résultats d'entreprise est de 1449,7 MFr.

D'une année à l'autre, les prestations pour ordre de magasin ont augmenté de 1,1 MFr pour s'établir à 76,8 MFr.

Pour couvrir les dépenses des accidents d'Affoltern et de Lausanne, et pour supprimer partiellement les provisions dans le trafic voyageurs, un montant de 19,8 MFr a été prélevé sur les réserves.

Dans les produits hors exploitation et extraordinaires, l'on constate une baisse notable des gains sur les cours du change.

Charges

9	Charges de personnel	Compte 1994 MFr	Budget 1995 MFr	Compte 1995 MFr	Différence comptes 95/94 MFr %	
	Traitements	2 425,8	2 422,7	2 338,2	- 87,6	- 3,6
	Traitements, allocation de renchérissement comprise	2 459,3	2 452,0	2 364,0	- 95,3	- 3,9
	Autres éléments des traitements	3,7	3,7	2,4	- 1,3	- 35,1
	A déduire: participations de tiers	- 37,2	- 33,0	- 28,2	9,0	24,2
	Allocations et indemnités	308,9	307,4	287,5	- 21,4	- 6,9
	Indemnités de résidence et allocations de séjour à l'étranger	133,9	129,1	126,5	- 7,4	- 5,5
	Allocations pour enfants	59,9	58,4	59,8	- 0,1	- 0,2
	Gratifications pour ancienneté de service	9,9	10,9	8,3	- 1,6	- 16,2
	Indemnités pour service du dimanche	33,7	34,7	29,6	- 4,1	- 12,2
	Indemnités pour service irrégulier	6,7	6,7	5,9	- 0,8	- 11,9
	Indemnités pour service de nuit	53,3	55,5	47,0	- 6,3	- 11,8
	Autres allocations et indemnités	11,5	12,1	10,4	- 1,1	- 9,6
	Contributions aux assurances du personnel	403,1	421,0	410,5	7,4	1,8
	Caisse de pensions et de secours (contributions périodiques)	134,2	137,8	129,8	- 4,4	- 3,3
	Contributions à l'AVS/AI/APG/AC	156,6	175,3	163,4	6,8	4,3
	Contributions à l'assurance-accidents	74,4	71,7	73,7	- 0,7	- 0,9
	Contributions à la caisse de pensions et de secours (versements uniques)	48,5	48,5	56,8	8,3	17,1
	Autres contributions	0,6	0,9	0,3	- 0,3	- 50,0
	A déduire: Participation du personnel à l'assurance ANP	- 11,2	- 13,2	- 13,5	- 2,3	- 20,5
	Versements complémentaires pour les assurances du personnel (CPS)	379,1	365,2	444,9	65,8	17,4
	Intérêt sur le déficit technique de la réserve mathématique de la CPS	154,6	167,8	193,4	38,8	25,1
	Amortissement de la charge supplémentaire grevant la réserve mathématique de la CPS	152,5	157,4	111,5	- 41,0	- 26,9
	Mises à la retraite administrative	72,0	40,0	140,0	68,0	94,4
	Total	3 516,9	3 516,3	3 481,1	- 35,8	- 1,0

La gestion et le suivi stricts des postes ont permis de réduire, comparativement à 1994, une nouvelle fois l'effectif moyen, qui s'inscrit à 33 529 collaborateurs (-1697). Ce chiffre est inférieur de 1157 unités au budget. Ainsi, il a été à nouveau possible de maintenir les charges de personnel en deçà des chiffres de l'exercice précédent et du budget, malgré des dépenses élevées pour les mises à la retraite administrative.

La diminution des charges de personnel de 35,8 MFr (1 %) par rapport au compte de 1994 se justifie ainsi.

	MFr	MFr
Diminution de l'effectif: 1697 collaborateurs	- 123,1	
- Réserve mathématique pour les collaborateurs mis à la retraite administrative	+ 68,0	- 55,1
Diminution des participations de tiers		+ 9,0
Suppression du supplément spécial des indemnités de résidence		- 2,7
Indemnités pour service du dimanche, de nuit et irrégulier: Inscription au débit de la période comptable «Mois de paiement» au lieu du mois de fourniture de la prestation, à compter de février 1995		- 7,9
Relèvement des cotisations		
- de l'assurance chômage	+ 12,4	
- de la CNA	+ 3,6	+ 16,0
Versements uniques à la CPS		+ 8,3
Versements complémentaires pour les assurances du personnel		
- Intérêt sur le déficit technique	+ 38,8	
- Réduction de la charge supplémentaire grevant la réserve mathématique	- 41,0	- 2,2
Divers		- 1,2
Total		- 35,8

Le renchérissement n'a pas été compensé en 1995. En contrepartie, le temps de travail hebdomadaire a passé de 42 à 41 heures au 1^{er} juin 1995.

La réduction de 1697 personnes de l'effectif par rapport à 1994, obtenue grâce à l'intensification des mesures de rationalisation dans tous les secteurs, a généré des économies de 123,1 MFr dans les rétributions et les cotisations aux assurances. Déduction faite des dépenses supplémentaires pour la mise à la retraite administrative de quelque 850 collaborateurs, la réduction nette des charges est encore de 55,1 MFr. Elle a aussi permis de compenser

l'augmentation des taux de cotisation des assurances chômage et accidents (16 MFr) ainsi que les versements uniques plus élevés de 8,3 MFr à la Caisse de pensions et de secours (CPS).

Les versements complémentaires pour les assurances du personnel ont été marqués par deux nouveautés. A partir de 1995, le libre passage intégral et l'encouragement à la propriété du logement s'appliquent à la caisse de pensions. L'adaptation des statuts de la CPS qui en est résultée a entraîné une augmentation de 982,7 MFr du déficit de la réserve mathématique de la CPS, qui doit être rémunéré à 4%. Avec le déficit

technique de 1994, de 38,3 MFr, l'on obtient ainsi une charge d'intérêt supérieure de 38,8 MFr.

Comme le personnel actif, les bénéficiaires de rentes de la CPS n'ont reçu aucune compensation du renchérissement. C'est pourquoi, contrairement à des exercices précédents, la part du produit des prêts supérieure à l'intérêt technique de 4% n'a pas dû être affectée à la compensation des charges supplémentaires qui découle, pour la réserve mathématique, de l'incorporation du renchérissement. Elle a donc été mise en compte directement avec l'amortissement des annuités et portée en déduction.

11	Dépenses de choses	Compte 1994 MFr	Budget 1995 MFr	Compte 1995 MFr	Différence comptes 95/94 MFr %	
	Matières	338,6	353,0	326,0	- 12,6	- 3,7
	Prestations de tiers pour l'entretien	185,7	195,7	176,3	- 9,4	- 5,1
	Prestations d'exploitation et de vente par des tiers	227,2	242,0	199,2	- 28,0	- 12,3
	Prestations d'exploitation	136,2	135,5	113,8	- 22,4	- 16,4
	Renforts de personnel	53,2	58,0	46,3	- 6,9	- 13,0
	Provisions	37,8	48,5	39,1	1,3	3,4
	Fermages et locations	108,5	107,2	132,6	24,1	22,2
	Biens-fonds	14,6	15,4	14,1	- 0,5	- 3,4
	Véhicules sur rails	82,6	81,1	106,7	24,1	29,2
	Autres	11,3	10,7	11,8	0,5	4,4
	Energie fournie par des tiers	210,3	239,3	228,9	18,6	8,8
	Courant de traction	161,2	189,8	176,8	15,6	9,7
	Autres	49,1	49,5	52,1	3,0	6,1
	Assurances et dommages-intérêts	29,2	26,7	34,3	5,1	17,5
	Indemnités pour voyages de service et remboursement de débours au personnel	39,6	39,7	34,3	- 5,3	- 13,4
	Indemnités pour voyages de service	15,3	15,8	13,7	- 1,6	- 10,5
	Indemnités de déplacement	22,2	22,0	18,8	- 3,4	- 15,3
	Autres	2,1	1,9	1,8	- 0,3	- 14,3
	Honoraires	42,1	36,9	36,9	- 5,2	- 12,4
	Diverses prestations de tiers	104,9	133,3	109,3	4,4	4,2
	Impôts, taxes et droits	31,1	32,5	30,4	- 0,7	- 2,3
	Taxes postales, bancaires, téléphoniques, ports	14,8	24,2	19,8	5,0	33,8
	Imprimés, annonces	15,8	19,5	16,1	0,3	1,9
	Contributions et indemnités	18,5	26,6	17,2	- 1,3	- 7,0
	Autres	24,7	30,5	25,8	1,1	4,5
	Total	1 286,1	1 373,8	1 277,8	- 8,3	- 0,6

Grâce à des mesures appropriées – le budget des dépenses de choses a été profondément remanié au printemps 1995 – les dépenses de choses sont restées inférieures de 8,3 MFr au compte de 1994 et de 96 MFr au budget de 1995. Il a également été possible de les maintenir en deçà du budget remanié, qui prévoyait des charges de 1342,9 MFr.

La suppression de l'ICHA complique la comparaison des différents postes avec les chiffres de 1994. Même en tenant compte de nouveaux postes de charges en 1995 pour un total de 45 MFr, tels que la location-vente supplémentaire de matériel roulant et la reprise d'une tranche d'énergie dans le cadre du contrat de participation avec ENAG, l'on reste encore 24 MFr en dessous des dépenses de choses comparables de 1994 après déduction de l'ICHA (1256,7 MFr).

Des économies notables ont pu être réalisées au titre des matières, des prestations de tiers pour l'entretien, des prestations d'exploitation, des indemnités pour voyages de service ainsi que des honoraires.

L'économie sur les matières est d'autant plus réjouissante que des droits de douane de quelque 7 MFr doivent désormais être versés sur les carburants et les combustibles. Les prestations d'exploitation dans les gares communes ont surtout profité du cours avantageux de la lire (gares frontière italiennes). Dans les honoraires, les mandats confiés à des tiers pour les conseils en économie, la recherche et l'étude ont été limités à un minimum.

A la suite de la location-vente supplémentaire de matériel roulant, les fermages et locations se sont accrus de 24,1 MFr (22,2%). Au titre de l'énergie fournie par des tiers, les dépenses inférieures pour le courant de traction sont compensées par la reprise de la première tranche d'énergie ENAG. Ainsi, des installations supplémentaires et des augmentations de tarif pour l'approvisionnement général en énergie électrique et pour d'autres supports énergétiques ont entraîné un accroissement des charges de 18,6 MFr (8,8%). Les diverses prestations de tiers ont progressé de 4,4 MFr (4,2%) pour s'inscrire à 109,3 MFr, en raison de la prise en charge par CDS SA des envois de service pour les CFF, des redevances plus élevées pour les concessions de télécommunication, ainsi que des contrats de maintenance de matériels et logiciels.

12 Amortissements	Compte 1994 MFr	Budget 1995 MFr	Compte 1995 MFr	Différence comptes 95/94 MFr %	
Amortissements des immobilisations	739,1	790,0	829,9	90,8	12,3
Installations ferroviaires	395,4	430,0	460,3	64,9	16,4
Usines électriques / ateliers	46,5	50,0	54,4	7,9	17,0
Véhicules	297,2	310,0	315,2	18,0	6,1
Amortissements des fonds de roulement	4,8	4,5	16,5	11,7	.
Total	743,9	794,5	846,4	102,5	13,8

Les amortissements des immobilisations correspondent à 3,5% (taux moyen) des valeurs de construction ou d'acquisition des immeubles, installations et véhicules. A la fin de 1994, le volume des immobilisations dépassait de 1884 MFr le montant inscrit un an auparavant, l'augmentation concernant essentiellement les installations ferroviaires (1665 MFr). Les amortissements des valeurs résiduelles (+39,6 MFr) se sont fortement accrus en raison des apurements requis par les ventes de biens-fonds et par la suréva-

luation, au bilan, des terrains de Riedern et Murzelen. Comparativement à l'exercice précédent, les amortissements réglementaires des installations ferroviaires ont progressé de 40,3 MFr (5,4%).

Les amortissements des fonds de roulement comprennent en premier lieu l'amortissement de créances et de participations envers CDS SA, pour 12 MFr. Les autres postes (notamment l'amortissement de matériel) sont légèrement inférieurs aux chiffres correspondants de 1994.

13 Intérêts	Compte 1994 MFr	Budget 1995 MFr	Compte 1995 MFr	Différence comptes 95/94 MFr %	
Intérêts des engagements à long terme	581,0	600,7	592,9	11,9	2,0
Prêts de la Confédération	311,1	346,0	346,4	35,3	11,3
Prêts de la CPS	251,9	236,7	233,5	- 18,4	- 7,3
Autres prêts	18,0	18,0	13,0	- 5,0	- 27,8
Intérêts des engagements à court terme	83,0	98,7	83,0	—	—
Total	664,0	699,4	675,9	11,9	1,8

Les intérêts des engagements à long et court termes se sont accrus de 11,9 MFr, s'inscrivant à 675,9 MFr. Grâce à une politique d'investissement modérée et à la baisse moyenne des taux de 0,33%, les intérêts des engagements à long terme n'ont progressé que de 2%. Compte tenu de la levée de fonds de 574 MFr à la Confédération en 1994 et d'un taux stable, les intérêts se montent à 346,4 MFr (+ 35,3 MFr, soit 11,3%). En 1994, aucun prêt n'a été contracté à la CPS, de sorte que, grâce à un taux inférieur de 0,4%, ces intérêts ont reculé de 18,4 MFr (7,3%) pour s'établir à 233,5 MFr. Pour les autres prêts, qui n'ont pas subi de modification, les intérêts (13 MFr) ont même diminué de 27,8%.

Une gestion efficace des fonds à court terme a permis de maintenir les intérêts des engagements à court terme au niveau de l'exercice précédent. Les charges sont nettement inférieures au budget.

	Compte 1994 MFr	Budget 1995 MFr	Compte 1995 MFr	Différence comptes 95/94 MFr	%
Investissements non activables	290,1	268,0	286,2	- 3,9	- 1,3
Constitution de réserves	3,6	1,0	82,3	78,7	.
Réduction de l'impôt préalable (TVA)	—	46,0	27,4	27,4	.
Charges hors exploitation et extraordinaires	41,2	21,2	62,6	21,4	51,9

Les investissements non activables comprennent la part des ouvrages achevés qui ne constitue aucune augmentation de valeur. Les investissements décomptés ont diminué de 1,2 milliard de francs par rapport à 1994. Malgré un débit de 34,3 MFr provenant de la réduction de la déduction de l'impôt préalable (TVA) sur les investissements, les investissements non activables ont régressé de 3,9 MFr, s'inscrivant à 286,2 MFr.

La constitution de réserves dénote un accroissement exceptionnel (78,7 MFr). Il a fallu rectifier la valeur de plusieurs créances, participations et prêts envers CDS SA (48,4 MFr) et DACH SA (17,5 MFr) à la fin de l'année. En outre, une réserve de 14,9 MFr a dû être constituée pour les jours de repos, de vacances et de compensation non compensés du personnel. Un montant de 1 MFr a été versé à la réserve pour la couverture de gros dommages. Après un prélèvement pour les accidents d'Affoltern et de Lausanne (9,9 MFr), cette réserve s'élève encore à 41,8 MFr.

Conformément à l'Ordonnance concernant la TVA, il y a lieu de déduire du chiffre d'affaires total les impôts préalables au prorata des subventions et des contributions des pouvoirs publics. En d'autres termes, les CFF ne peuvent faire valoir que 62 % des impôts préalables et doivent supporter le solde au titre de la taxe occulte. La réduction totale, donc la charge des CFF, s'élève à 63 MFr. De cette somme, 27,4 MFr concernent directement le compte de résultats, 34,3 MFr le compte des investissements des CFF et

1,3 MFr AlpTransit. Les dépenses débitées au compte des investissements sont reportées chaque année dans les investissements non activables.

Les charges hors exploitation et extraordinaires, qui se sont accrues de 21,4 MFr (51,9 %), sont principalement marquées par les indemnités pour les contrats de droit de superficie dans le contexte des expropriations à Lugano-Vedeggio et Manno, une facture complémentaire de la SNCF pour les gares communes françaises, l'aide initiale à la caisse-maladie, devenue autonome, des agios dans les décomptes internationaux entre chemins de fer, ainsi que des pertes plus élevées sur les cours du change.

Compte de résultats de l'infrastructure

Aux termes du mandat de prestations 1987, prorogé jusqu'à la fin de 1997 au plus tard, la Confédération porte la responsabilité finan-

cière pour la construction et l'entretien de l'infrastructure. Les dépenses annuelles doivent faire l'objet d'un compte séparé, en

conformité des dispositions de l'art. 15, 2^e alinéa de la LF sur les CFF.

15	Compte 1994 MFr	Budget 1995 MFr	Compte 1995 MFr	Différence comptes 95/94 MFr %	
Charges					
Amortissements	374,6	386,6	416,0	41,4	11,1
Intérêts	387,9	396,6	407,3	19,4	5,0
Entretien ordinaire	495,8	519,5	508,5	12,7	2,6
Investissements non activables	202,7	190,3	184,9	- 17,8	- 8,8
Total brut	1 461,0	1 493,0	1 516,7	55,7	3,8
Double imputation du ferroutage	- 62,0	- 66,0	- 65,0	- 3,0	- 4,8
Double imputation de l'indemnité compensatrice ZVV	—	- 2,0	- 2,0	- 2,0	.
Total net	1 399,0	1 425,0	1 449,7	50,7	3,6
Produits					
Contributions des CFF	—	—	—	—	—
Prestations de la Confédération	1 399,0	1 425,0	1 449,7	50,7	3,6
Total	1 399,0	1 425,0	1 449,7	50,7	3,6

L'infrastructure comprend tous les équipements et installations fixes qui ont un rapport direct avec la construction, l'exploitation et l'entretien des voies de communication. N'en font pas partie les installations et équipements des usines électriques et des centrales convertitrices, les lignes de transport et les ateliers principaux de l'entretien des véhicules.

Les amortissements sont calculés, sur la base des valeurs immobilisées de l'infrastructure, directement selon les données du compte des immobilisations et des amortissements. La base du calcul des intérêts est constituée par la part des fonds de tiers consacrée aux investissements dans l'infrastructure. L'entretien ordinaire ressort des ordres d'entretien tels qu'ils figurent dans le système comptable interne, et les investissements non activables résultant

d'ordres d'investissement correspondent à la part sans augmentation de valeur des objets achetés dans le domaine de l'infrastructure.

L'ensemble des dépenses s'élève à 1516,7 MFr. De cette somme, pour éviter une double imputation de la Confédération, 65 MFr sont déduits au titre des parts de l'infrastructure qui figurent dans l'indemnité compensatrice pour le ferroutage, basée sur une couverture intégrale des coûts (art. 35 OCF). Pour la même raison, 2 MFr de l'indemnité de la communauté de trafic zurichoise sont crédités sur ce compte. Les dépenses nettes à la charge de la Confédération s'établissent ainsi à 1449,7 MFr.

Suite à l'accroissement des valeurs immobilisées dans le domaine de l'infrastructure à la fin de

1994, les amortissements se sont accrus de 41,4 MFr (11,1 %) d'une année à l'autre. La progression des intérêts, de 19,4 MFr (5 %), est due au report des parts dans l'infrastructure (réduction du parc de véhicules dans le bilan en raison de la location-vente de matériel roulant). En revanche, l'entretien ordinaire n'a augmenté que de 2,6 % grâce à un management rigoureux des coûts. Malgré le débit unique de la part correspondante de l'impôt préalable réduit (TVA), de 24 MFr, les investissements non activables sont restés inférieurs de 17,8 MFr (8,8 %) aux chiffres de l'exercice précédent. Tant les investissements décomptés que la part des dépenses non activables étaient notablement moins élevés qu'en 1994.

Compte des investissements

Depuis le 1^{er} janvier 1995, la TVA se substitue à l'ICHA. Cette modification s'est aussi répercutée sur l'établissement du budget de 1995. Contrairement à l'ICHA, la TVA n'influence en principe plus les charges. En conséquence, le budget ordinaire plafonné à 1650 MFr par le Conseil fédéral a été ramené à la «valeur pure des marchandises» de 1581 MFr (-69 MFr). Suite à la réduction de la déduction de l'impôt préalable, ce montant a toutefois dû être relevé de 34 MFr,

s'inscrivant à un nouveau volume d'investissement net de 1615 MFr.

Avec les contributions de tiers, de 94,6 MFr, il en est résulté un volume brut des investissements de 1709,6 MFr. Ce montant a été relevé de 506,9 MFr, le total s'inscrivant à 2216,5 MFr, en faveur de certains projets (Rail 2000, biens-fonds pour des projets ultérieurs, couloirs ferroviaires, protection anti-bruit pour le couloir ferroviaire au St-Gothard, commercialisations).

Les dépenses brutes de 1814,4 MFr figurant au compte

sont inférieures de 206,2 MFr (10,2%) à celles de 1994 et de 402,1 MFr (18,1%) au budget. La part brute des investissements ordinaires s'élève à 1460,9 MFr, dont 1358,3 MFr à la charge des CFF. Elle s'inscrit ainsi 256,7 MFr (15,9%) en deçà du plafond réduit (1615 MFr).

Les dépenses pour les autres investissements sont restées 153,4 MFr au-dessous du budget. Les variations se répartissent comme il suit sur les différents postes.

Rail 2000	- 158,5 MFr
Acquisition de terrains	- 17,3 MFr
Couloir ferroviaire au St-Gothard	- 5,1 MFr
Couloir ferroviaire au Lötschberg	+ 10,4 MFr
Protection antibruit pour le couloir ferroviaire	- 13,6 MFr
Commercialisations	+ 7,6 MFr
Réduction de la déduction de l'impôt préalable (TVA)	+ 23,3 MFr
Autres	- 0,2 MFr

Le financement des dépenses brutes de 1814,4 MFr se présente comme il suit.

Amortissements	829,8 MFr	45,7%
Investissements non activables	286,2 MFr	15,8%
Contributions de tiers et produits divers	107,5 MFr	5,9%
Fonds d'emprunts à long terme (prêts de la Confédération et de la CPS)	590,9 MFr	32,6%

16	Nature des produits et des charges	Compte 1994 MFr	Budget 1995 MFr	Compte 1995 MFr	Différence comptes 95/94 MFr %	
	Charges					
	Dépenses de choses	1 709,8	1 841,5	1 468,6	- 241,2	- 14,1
	Matières	247,4	292,2	256,2	8,8	3,6
	Prestations de tiers	1 266,0	1 296,8	1 042,0	- 224,0	- 17,7
	Honoraires (études de projets/direction des travaux)	108,7	141,3	92,4	- 16,3	- 15,0
	Autres dépenses de choses	87,7	111,2	78,0	- 9,7	- 11,1
	Prestations propres	310,8	330,0	311,5	0,7	0,2
	Réduction de l'impôt préalable (TVA)	—	45,0	34,3	34,3	.
	Total	2 020,6	2 216,5	1 814,4	- 206,2	- 10,2
	Produits					
	Produits accessoires	97,3	94,6	107,5	10,2	10,5
	Contributions de tiers *	94,2	94,6	88,9	- 5,3	- 5,6
	Divers produits	3,1	—	18,6	15,5	.
	Investissements à la charge des CFF	1 923,3	2 121,9	1 706,9	- 216,4	- 11,3
	Total	2 020,6	2 216,5	1 814,4	- 206,2	- 10,2
	* dont contribution des Cantons de					
	— Zurich pour son RER	36,5	45,0	37,0		
	— Berne pour son RER	—	12,4	22,0		

Les produits accessoires se sont accrus de 10,2 MFr (10,5%) par rapport à l'exercice précédent et de 12,9 MFr (13,6%) comparativement au budget. Les contributions

des Cantons de Zurich et de Berne pour leurs RER se sont élevées à 59 MFr, ce qui équivaut à 66,4% de toutes les contributions de tiers.

17	Compte des investissements par groupes d'immobilisations	Compte 1994 MFr	Budget 1995 MFr	Compte 1995 MFr	Différence comptes 95/94 MFr %	
	Immeubles et installations	1 467,5	1 712,5	1 410,6	- 56,9	- 3,9
	Installations ferroviaires	1 377,0	1 600,7	1 303,6	- 73,4	- 5,3
	Usines électriques	75,8	84,2	84,2	8,4	11,1
	Ateliers	14,7	27,6	22,8	8,1	55,1
	Véhicules	553,1	459,0	369,5	- 183,6	- 33,2
	Véhicules moteurs	415,1	305,1	272,3	- 142,8	- 34,4
	Voitures	98,6	92,4	80,9	- 17,7	- 18,0
	Wagons (y compris wagons de service)	34,3	54,5	11,3	- 23,0	- 67,1
	Véhicules routiers	5,1	7,0	5,0	- 0,1	- 2,0
	Réduction de l'impôt préalable (TVA)	—	45,0	34,3	+ 34,3	.
	Total	2 020,6	2 216,5	1 814,4	- 206,2	- 10,2

Les dépenses pour les installations ferroviaires sont restées de 297,1 MFr (18,6 %) en deçà des prévisions, dont 100,1 MFr en raison d'adjudications plus avantageuses, de l'absence de décisions d'approbation des plans ainsi que de l'ouverture retardée des projets.

Pour les projets hors budget ordinaire, les mêmes raisons ainsi que des problèmes géologiques au tunnel de l'Adler et la retenue ma-

nifestée dans l'acquisition de terrains pour les grands projets (Rail 2000 et AlpTransit) ont généré des dépenses inférieures de 197 MFr au budget.

Les dépenses nettes de 1200,5 MFr investies dans les installations ferroviaires (dépenses brutes 1303,6 MFr moins 103,1 MFr au titre des contributions de tiers et produits divers) ont été affectées aux travaux suivants.

456,8 MFr	gares, bâtiments administratifs et de service
314,6 MFr	installations de la pleine voie (dont ligne du Grauholz 9,8 MFr, seconde voie Schüpfen–Lyss 17,1 MFr, seconde voie Vaumarcus–Gorgier-St-Aubin 20,4 MFr, seconde voie Onnens-Bonvillars–Vaumarcus 19,1 MFr, mise à 4 voies Aarau–Ruppertswil 19,6 MFr, nouvelle ligne Muttentz–Liestal 44,2 MFr, seconde voie Olten–Olten Hammer 4,9 MFr, nouvelle ligne Mattstetten–Rothrist 3,7 MFr, seconde voie Rotkreuz–Rotsee 20,9 MFr, seconde voie Bad Ragaz–Landquart 3,4 MFr et seconde voie Zürich Tiefenbrunnen–Zollikon 3,6 MFr)
240,5 MFr	renouvellement de voies et de branchements
24,6 MFr	petits travaux de complètement et de renouvellement
27,0 MFr	renouvellement de caténaires y c. dispositifs de commande
93,4 MFr	réalisation de projets informatiques
24,3 MFr	biens-fonds pour des projets ultérieurs
19,3 MFr	divers projets

Au chapitre des usines électriques, les investissements engagés correspondent aux prévisions.

Dans les ateliers, les dépenses en moins de 4,8 MFr comparativement au budget sont dues à des projets différés ou retardés ainsi qu'à des adjudications plus avantageuses.

Les dépenses pour l'acquisition de nouveaux véhicules sont inférieures

de 89,5 MFr au budget. Des modifications des programmes d'acquisition et de livraison ont entraîné des dépenses en plus et en moins pour certaines catégories de véhicules.

Les investissements se répartissent sur les types de véhicules ci-après.

30,9 MFr	véhicules RER
95,1 MFr	trains-navette
58,6 MFr	locomotives Re 460, Rail 2000
37,5 MFr	locomotives diesel
27,2 MFr	locomotives Re 465, couloir ferroviaire du Lötschberg
11,9 MFr	réversibilisation de trains Intercity
49,5 MFr	voitures EuroCity
22,0 MFr	voitures de commande du type unifié IV

Bilan

18	Compte 1994 MFr	Compte 1995 MFr	Différence MFr
Actifs			
Immobilisations	14 912,6	15 468,7	556,1
Fonds de roulement	3 248,0	3 418,1	170,1
Actifs transitoires	339,3	452,1	112,8
Charges à amortir (dette CPS)	674,9	547,3	- 127,6
Découvert du bilan	322,3	818,0	495,7
Total actifs	19 497,1	20 704,2	1 207,1
Passifs			
Fonds propres	3 000,0	3 000,0	—
Fonds de tiers	16 109,0	17 192,4	1 083,4
Engagements à long terme	11 457,2	12 596,9	1 139,7
Engagements à court terme	3 976,9	4 048,2	71,3
(dont fonds pour la couverture de gros dommages)	(51,7)	(41,8)	(- 9,9)
Engagements cumulés de la CPS	674,9	547,3	- 127,6
Passifs transitoires	388,1	511,8	123,7
Réserves pour la couverture de futurs déficits	—	—	—
Total passifs	19 497,1	20 704,2	1 207,1

Actifs

Au 31 décembre 1995, la somme inscrite au bilan s'établissait à 20 704,2 MFr, ce qui dénote une hausse de 1207,1 MFr (6,2%).

La valeur au bilan des immeubles, installations et véhicules ainsi que des participations a évolué comme il suit.

19	Compte 1994 MFr	Compte 1995 MFr	Différence MFr
Installations ferroviaires	13 493,8	13 913,9	420,1
Usines électriques	1 349,6	1 457,9	108,3
Ateliers	348,0	352,5	4,5
Véhicules	7 703,2	8 006,4	303,2
Biens-fonds pour des projets ultérieurs	286,3	271,2	- 15,1
Total des valeurs de construction ou d'acquisition	23 180,9	24 001,9	821,0
Déduction des amortissements cumulés	- 14 283,4	- 14 850,0	566,6
Valeur au bilan des immeubles, installations et véhicules	8 897,5	9 151,9	254,4
en % des valeurs de construction ou d'acquisition	38,4	38,1	- 0,3
Ouvrages inachevés	5 704,8	6 034,1	329,3
Participations	310,3	282,7	- 27,6

Sur l'ensemble des valeurs de construction, soit 24 001,9 MFr, l'infrastructure représente 14,2 milliards de francs ou 59%. En raison de l'âge moyen élevé des installations, les valeurs de remplacement sont nettement supérieures aux valeurs d'acquisition.

La hausse de 821 MFr des valeurs de construction ou d'acquisition résulte de l'accroissement ordinaire des valeurs immobilisées. Déduction faite des amortissements cumulés (+566,6 MFr), la valeur au bilan est en progression de 254,4 MFr. Pour la première fois, la valeur des travaux en cours a dépassé 6000 MFr (+329,3 MFr).

Les fonds de roulement ont augmenté de 170,1 MFr (5,2%), s'établissant à 3418,1 MFr. Cette évolution est surtout due à la progression des avoirs en banque (15,5 MFr), des prêts et des valeurs en portefeuille (24,9 MFr), des comptes courants actifs d'autres chemins de fer (48,5 MFr) ainsi que des avoirs des clients (47,7 MFr).

Les charges à amortir portent sur les engagements des CFF envers la CPS. En 1995, ces engagements ont reculé pour s'inscrire à 547,3 MFr.

Le découvert du bilan a progressé pour s'établir à 818 MFr. L'augmentation par rapport à 1994 correspond au déficit de l'exercice, soit 495,7 MFr.

Passifs

D'une année à l'autre, les fonds de tiers se sont encore accrus de 1083,4 MFr, s'inscrivant à 17 192,4 MFr. La relation entre les fonds propres et les fonds de tiers

a continué de se détériorer, passant de 1:5,4 à 1:5,7.

Les engagements à long terme se décomposent comme il suit.

20	Compte 1994 MFr	Compte 1995 MFr	Différence MFr
Prêts de la Confédération	6 020,0	6 860,0	840,0
Prêts de la CPS	5 110,0	5 410,0	300,0
Autres prêts	327,2	326,9	- 0,3
Total	11 457,2	12 596,9	1 139,7

Les engagements à long terme sont constitués pour 54,5% de prêts de la Confédération, pour 42,9% de prêts de la CPS et pour 2,6% d'autres prêts. Les nouveaux prêts de la Confédération se sont élevés à 840 MFr, alors que des avoirs en compte courant de la CPS de 300 MFr ont été convertis en prêts.

Les engagements à court terme ont augmenté de 71,3 MFr pour s'établir à 4048,2 MFr. Le besoin de fonds à court terme à l'Administration fédérale des finances a

reculé de 104,8 MFr. En revanche, il a fallu procéder à des redressements de valeurs pour les créances et les participations envers CDS SA et DACH SA, de 48,4 MFr et 17,5 MFr respectivement. En outre, les autres engagements se sont accrues à raison des annuités d'amortissement de la location-vente de matériel roulant, soit 74,5 MFr.

Les engagements cumulés de la CPS représentent la contrepartie des charges à amortir figurant à l'actif.

Flux financiers

21

	MFr	MFr
Origine des fonds		
– Autofinancement		
Cash-flow		
Déficit	– 495,7	
Amortissements	846,4	
Investissements non activables	286,2	
Constitution de réserves	82,3	
Dissolution de réserves	– 19,8	699,4
– Apports de tiers		
Augmentation des engagements à long terme	1 139,7	
Contributions de tiers aux investissements et produits divers sur les investissements	107,5	
Augmentation des passifs transitoires	123,7	1 370,9
– Installations supprimées		5,4
– Diminution des participations		27,6
		2 103,3
Affectation des fonds		
– Diminution des engagements à court terme		4,7
– Investissements		
Augmentation des valeurs immobilisées au compte des investissements de 1995		1 814,4
– Augmentation des fonds de roulement		171,3
– Augmentation des actifs transitoires		112,9
		2 103,3

RÉSULTATS FINANCIERS